



Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et le Projet Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées recherchent :

un.e Stagiaire Étude du rapport coûts-bénéfices des mesures de gestion du Frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*, du Buysson, 1905) sur le territoire du futur PNR Comminges Barousse Pyrénées

Toulouse, le 08/11/ 2023

L'association

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie est une association loi 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement et par l'État et la Région au titre de l'article L. 414-11 du code de l'environnement, gestionnaire d'espaces naturels qui contribue à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional. Le CEN est membre de la Fédération des CEN, réseau de 22 Conservatoires, en France. Il gère plus de 35000 ha dans la région dont 1000 ha en propriété/emphytéose. Il agit selon 4 directions :

- L'amélioration et le partage des connaissances sur la biodiversité
- La préservation et la gestion des espaces naturels à enjeux
- L'accompagnement et l'émergence de projets de développement durable des territoires
- L'information, la formation, le transfert de connaissances et de compétences et l'animation de réseau

L'action du CEN Occitanie s'appuie sur une équipe de 130 salariés répartis sur 14 antennes et/ou maisons de sites capables d'intervenir à différentes phases des politiques de gestion et de conservation de la biodiversité.

Pour en savoir plus : www.cen-occitanie.org

Le Projet PNR Comminges Barousse Pyrénées

Le projet de Parc Naturel régional Comminges Barousse Pyrénées (PNR-CBP) est porté par l'Association de création de ce dernier, créée en mars 2019.

Depuis le mois de février 2021, la procédure de diagnostic et de rédaction de Charte est initiée. Cette charte en cours d'élaboration devra définir le projet de territoire et détaillera les orientations politiques en matière de développement local et de protection des patrimoines pour les quinze prochaines années. Le futur Parc naturel régional aura donc pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager.

Le territoire du PNR-CBP se déploie sur deux départements : majoritairement la Haute-Garonne et une partie des Hautes-Pyrénées : la Barousse. Il regroupe 195 communes, inclus dans 5 communautés de communes, sur 170 000 hectares de surface et accueille environ 48 000 habitants.

Plus de renseignement sur le Projet de PNR Comminges Barousse Pyrénées :

- Site internet : <https://parc-comminges-barousse-pyrenees.com/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/PNRCPB>

Contexte de la mission

Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) :

Les espèces exotiques envahissantes constituent l'une des principales menaces pour les écosystèmes natifs, les habitats, en accaparant les ressources des espèces locales ou en jouant un rôle de prédateur direct. Elles constituent un danger majeur pour environ un tiers des espèces terrestres et ont contribué à près de la moitié des extinctions connues à l'échelle mondiale.

Les espèces exotiques envahissantes impactent également les activités économiques comme les activités agricoles, forestières, touristiques...

La stratégie régionale relative aux EEE Faune d'Occitanie élaborée par le CEN depuis 2020 est la déclinaison de la Stratégie Nationale relative aux EEE de 2017, financée par la DREAL et la Région Occitanie. Mise en œuvre depuis janvier 2022, les 4 axes de son plan d'actions sont :

- **La prévention**, avec un travail sur les voies d'introduction et sur la veille des EEE susceptibles d'être introduites en Occitanie.
- **La gestion** en développant une coordination et une communication efficiente entre les gestionnaires des différents territoires, qui n'existe pas à l'heure actuelle.
- **L'amélioration des connaissances** en développant des actions de recherche pour favoriser le lien entre chercheurs et gestionnaires et en valorisant l'ensemble des connaissances à travers un tableau de bord à destination des gestionnaires et du grand public.
- **La communication** en informant et en sensibilisant les différents acteurs à la thématique des EEE Faune en lien avec les Conservatoires Botaniques Nationaux qui travaillent sur la stratégie PEE (Plantes Exotiques Envahissantes).

Le Frelon asiatique et l'apiculture :

Le Frelon asiatique ou Frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*, du Buysson, 1905), a été découvert en Gironde et Lot-et-Garonne en 2005 puis a rapidement colonisé le territoire métropolitain.

En France, le Frelon asiatique exerce une prédation préoccupante sur les ruchers, spécialement durant l'été et l'automne. De plus, son vol statique à la sortie de la ruche stresse les abeilles ce qui impacte les apports de pollen et de nectar nécessaires au développement des générations d'abeilles devant assurer la transition hivernale. Les ruches isolées ou les petits ruchers semblent particulièrement impactés par la prédation.

Les impacts de cette prédation pour les apiculteurs sont nombreux :

- Une perte de récolte, et donc de revenu principal ou secondaire (jusqu'à 30% d'après les apiculteurs)
- La disparition de colonies, donc la nécessité de reconstituer leur cheptel

L'un des principaux objectifs du PNR-CBP est d'accompagner son territoire face aux différents enjeux sociétaux et environnementaux. Plusieurs apiculteurs ont sollicité le projet de PNR-CBP pour étudier des solutions innovantes et efficaces contre la prolifération du Frelon asiatique tout, respectueuses de l'environnement et des autres pollinisateurs.

En 2023, une étude a donc été menée sur le territoire du futur PNR sur **l'efficacité et la sélectivité du piège Jabeprode®**.

Il en résulte que la sélectivité du piège Jabeprode est dépendante de la saison et du cycle de vie des espèces capturées : au printemps (avril-juin) : 83,6%, en été (juin-septembre) : 46,9%, et en automne (septembre – novembre) : 50,8% ; de frelons asiatiques retrouvés dans les pièges.

L'efficacité de capture a été considérée insuffisante par les apiculteurs, notamment en comparaison avec d'autres pièges (moins sélectifs) qu'ils mettent en place (exemples : Avispa'clack, Vespacatch et Tap Trap).

Le Projet PNR CBP et le CEN Occitanie proposent donc un stage sur l'analyse coût-bénéfice de plusieurs méthodes de gestion du frelon asiatique (pièges dont pièges à phéromones, radiopistage par pose d'émetteurs ; liste non exhaustive qui sera à compléter et discuter au début du stage).

Missions et responsabilité

Placé.e sous la responsabilité des animatrices de la stratégie EEE Faune du CEN Occitanie et de la responsable biodiversité & patrimoine naturel du Projet PNR CBP, le/la stagiaire a pour mission de réaliser une analyse des coûts-bénéfices de la gestion du Frelon asiatique sur le territoire du PNR CBP.

A ce titre, les missions du/de la stagiaire porteront sur les actions suivantes :

- (i) **Réaliser une enquête auprès des apiculteurs** sur les pertes engendrées par le Frelon asiatique sur les ruchers du PNR CBP et sur le coût acceptable de gestion du Frelon asiatique pour les apiculteurs.
- (ii) **Mettre en place plusieurs méthodes de gestion du Frelon asiatique** sur les ruchers du PNR CBP, en lien avec les apiculteurs, et réaliser les différents relevés.
- (iii) **Réaliser une analyse coûts-bénéfices des actions de gestion menées** et rendre compte de la ou des méthode(s) de gestion la/les plus efficace(s) et rentable(s) pour les apiculteurs.

Qualification et expérience

- **Savoir-faire :**
 - Niveau d'études M2
 - Bonnes connaissances des enjeux et problématiques de la conservation de la biodiversité, en particulier des espèces exotiques envahissantes
 - Capacité de gestion et de traitement de données (R)
 - Maîtrise des outils cartographique (QGIS)
 - Esprit de synthèse, rigueur et capacités rédactionnelles
 - Facilité à la prise de contact (nombreux apiculteurs à solliciter)
 - Aptitude pour le travail de terrain
 - Bonnes connaissances des acteurs de la conservation de la nature
 - Connaissances en économie environnementale et en particulier en analyses coûts-avantages sont un plus
 - Connaissances naturalistes sont un plus
- **Savoir-être :**
 - Bon relationnel
 - Capacité à travailler avec une équipe pluridisciplinaire
 - Bonnes qualités d'expression orale et de communication

Conditions pratiques

Stage de 6 mois à temps plein entre janvier 2024 et septembre 2024.

Le lieu de stage :

La majorité du terrain et des rencontres avec les apiculteurs se feront sur le territoire du projet de PNR-CBP. Des déplacements en véhicule réguliers seront à prévoir. Des réunions à Toulouse seront également nécessaires.

Locaux du Projet de PNR :

Mairie d'Aspet

Dernier étage

Place de la République, 31 160 **Aspet**

Locaux du CEN Occitanie :

Siège de Toulouse

75, voie du Toec, 31026 **Toulouse**.

Des bureaux secondaires à la mairie de **Soueich** (sur le territoire du PNR-CBP) seront également disponibles à cette période.

Conditions particulières :

Permis B obligatoire (véhicule de service du CEN et du Projet PNR-CBP disponible).

La gratification du stage sera conforme à la réglementation en vigueur (indemnités de stage légale).

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de M. le Président par courriel avec la mention en objet « candidature stage EEE Faune » à : recrutement@cen-occitanie.org et en copie slonga.pnrcbp@gmail.com

Date limite de dépôt des candidatures : 29 novembre 2023.

Les documents doivent être intitulés comme suit :

- Pour le CV : NOM_Prenom_CV
- Pour la lettre de motivation : NOM_Prenom_LM

Pour plus de renseignements :

Contacts CEN :

Justine Nicolas – Chargée d'études EEE Faune

Iris Lang – Chargée de projet scientifique EEE Faune

05 81 60 81 95 – justine.nicolas@cen-occitanie.org / iris.lang@cen-occitanie.org

Contact du projet de PNR :

Stéphanie LONGA - Responsable du pôle Biodiversité & Patrimoine naturel

06 40 39 38 70 – slonga.pnrcbp@gmail.com